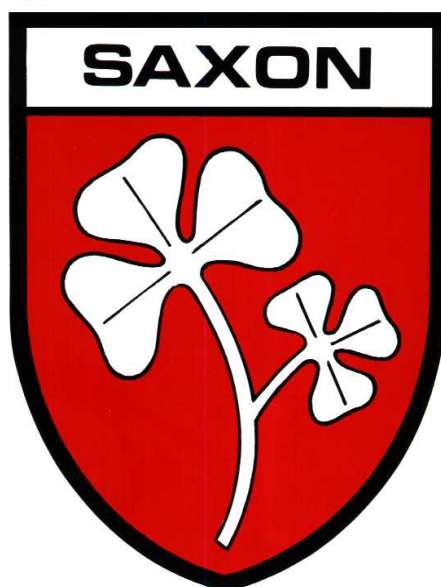

COMMUNE DE SAXON

*Ligne pédagogique
de la crèche*



Crèche-UAPE l'Abricopain

Nouvelle Avenue 3

1907 Saxon

☎ 027 744 34 89

✉ abricopain@admin.saxon.ch

1. Présentation

Ce document présente les objectifs généraux, les missions et les valeurs de l'UAPE l'Abricopain de Saxon. Il s'agit d'une réflexion d'équipe sur ces différents axes afin d'évoluer ensemble autour d'idées et de valeurs communes.

2. Capacité

La crèche l'Abricopain accueille les enfants dès 18 mois jusqu'à l'entrée à l'école.

La capacité d'accueil en 2026 est de 27 places. Les enfants peuvent être accueillis à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans chacun des différents repas.

3. L'équipe de l'Abricopain

Une équipe de direction assure la gestion de la structure.

L'accueil et la prise en charge des enfants sont assurés par une équipe composée d'éducateurs de l'enfance, d'assistants socio-éducatifs et d'auxiliaires qui exercent à temps plein ou à temps partiel.

Du personnel en formation (apprentis assistants socio-éducatifs et stagiaires d'une année), des remplaçants et du personnel d'intendance complètent l'équipe.

Des colloques réguliers permettent à l'équipe éducative de discuter et de réajuster ses actions pédagogiques.

4. Notre mission

La crèche-UAPE l'Abricopain est une structure qui accueille et accompagne des enfants de Saxon âgés de 18 mois à 12 ans. Elle a pour objectif d'aider les enfants à grandir, s'épanouir et se développer dans un environnement ludique et chaleureux. Nous travaillons à créer un lien de confiance dans le respect mutuel.

5. Nos valeurs

1. Engagement : S'impliquer quotidiennement avec conviction dans une autonomie responsable.
2. Fiabilité : Garantir un accueil professionnel cohérent avec le concept pédagogique.
3. Ouverture : Se remettre en question dans nos pratiques professionnelles et accueillir avec positivité la nouveauté.
4. Confiance : Entretenir constamment une communication franche et une collaboration solidaire et constructive.

6. Nos objectifs

1. Offrir à l'enfant et sa famille un accueil de qualité dans le respect des besoins de chacun.

2. Créer un cadre de vie collectif qui soit sécurisant.
3. Stimuler le développement social des enfants ainsi que leur autonomie, de façon ludique à travers des activités collectives, des chants, des jeux, des livres et des activités variées et ritualisées au quotidien, adaptées à chaque âge.
4. Accueillir l'enfant et sa famille au sein de la structure en effectuant un entretien pour créer un lien de confiance avec les représentant légaux.
5. Permettre à l'enfant de s'habituer progressivement à un nouvel environnement et aux personnes qui vont s'occuper de lui.
6. Garantir la sécurité affective de l'enfant en lui permettant d'avoir un objet transitionnel (un doudou, une lolette...) au sein de la crèche.
7. Garantir la sécurité physique de l'enfant en étant attentif à tout risque potentiel.
8. Permettre et favoriser la socialisation et l'acquisition des règles de la vie communautaire.
9. Mettre en place des activités et jeux qui permettent aux enfants de faire des expériences et d'acquérir de nouvelles connaissances en vue de l'entrée à l'école.
10. Permettre à l'enfant de pouvoir diversifier son alimentation dans un cadre sécurisant et convivial.
11. Permettre à l'enfant de pouvoir se reposer et dormir dans un endroit sécurisant et adapté.
12. Aider l'enfant à se repérer dans la journée et dans le temps avec des moyens et outils pédagogiques.
13. Collaborer avec les représentants légaux dans une relation de confiance, en les soutenant dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant, afin de contribuer à la bonne prise en charge de ce dernier et favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille.

7. Nos moyens

7.1 Les entretiens avec les représentants légaux

L'entretien préliminaire, à la suite de l'inscription, permet à l'équipe éducative d'avoir un premier contact avec les représentants légaux et l'enfant. Lors de cette entrevue, les représentants légaux transmettent les informations nécessaires pour l'équipe afin qu'elle puisse offrir un accueil répondant le plus près possible aux besoins de l'enfant dans la collectivité. En retour, l'équipe de direction répond aux questions des représentants légaux et leur apporte les informations nécessaires relatives à l'organisation et au fonctionnement de la crèche.

En cas de nécessité ou de besoins particuliers, l'équipe se tient à disposition pour des entretiens plus ciblés.

7.2 L'adaptation

Lors de la période d'adaptation, chaque enfant débute progressivement afin de s'habituer à l'espace, au cadre, aux nouveaux camarades et à l'équipe. C'est aussi durant l'adaptation que l'enfant vit la séparation avec ses représentants légaux. L'intégration progressive est importante pour chaque enfant arrivé dans ce nouveau lieu d'accueil et peut l'être tout autant pour les représentant légaux.

L'adaptation peut être prolongée selon les besoins de l'enfant. C'est un travail d'équipe avec les familles plaçantes. Lors d'intégrations difficiles, les membres de l'équipe et les représentants légaux discutent ensemble du meilleur moyen pour continuer (prolongation, diminution en demi-journée si possible pour les représentants légaux, pause de quelques semaines...) Tout est mis en œuvre pour garantir le bien-être de l'enfant.

Afin de faciliter les échanges avec les représentants légaux, un système de référence est mis en place.

7.3 L'arrivée et le départ

Les échanges quotidiens lors des arrivées, permettent aux représentants légaux de transmettre les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Les représentants légaux informeront chaque jour les membres de l'équipe de l'état physique et psychique de leur enfant (humeur, appétit, sommeil, peurs, joies...) afin qu'ils puissent respecter le développement individuel de chacun.

Les représentants légaux sont priés de respecter les horaires convenus car il n'est pas garanti qu'un membre de l'équipe puisse prendre le temps d'échanger avec eux de manière optimale en dehors des moments d'arrivée (activités extérieures, prise en charge du groupe, accueil, changes, etc.).

Les changements familiaux (décès, grossesse, déménagement, séparation, etc.) sont des événements qui provoquent des émotions compliquées à gérer pour les enfants. Il arrive que ces bouleversements se ressentent dans le comportement de l'enfant. C'est pourquoi il est important que les représentants légaux informent succinctement les membres de l'équipe éducative de la situation pour que ces derniers puissent accompagner l'enfant au mieux. Toutes ces informations resteront confidentielles.

Lors du départ, l'éducateur fera un retour de la journée de l'enfant et demandera au besoin les affaires à ramener (couches, lingettes, habits de rechange...).

7.4 Les rituels

Les rituels sont des moments prévisibles et répétitifs qui permettent à l'enfant d'anticiper la venue d'un événement. Ils ont été réfléchis et mis en place par l'équipe éducative pour le bien-être physique et psychique de l'enfant.

Les enfants mettent également en place leurs propres rituels comme prendre leur doudou durant des moments-clefs ou dire au revoir à leurs représentants légaux par la fenêtre.

L'accueil du matin est un moment de regroupement et un rituel important. Il permet à tous de se dire bonjour au travers de chansons, de photos et de discussions. L'adulte anime ce moment de manière ludique et créative. Il s'agit pour l'enfant de s'inclure dans le groupe, de développer sa confiance et son appartenance au groupe.

7.5 Les règles de vie

Les règles de vie sont importantes. Elles permettent à chacun de trouver sa place dans cette journée en communauté, d'assurer une sécurité physique (éviter les accidents) et une sécurité affective (constance).

L'équipe éducative guide l'enfant dans son apprentissage de la vie en collectivité tout en prenant en compte son tempérament. Elle l'aide à trouver sa place dans le groupe.

L'équipe éducative sensibilise également les enfants aux règles de vie de la crèche, à la politesse et au respect des autres.

7.6 Les activités

Des activités variées permettent à l'enfant de développer de nouvelles acquisitions. L'équipe éducative met en place des activités qui permettent le développement de l'éveil sensoriel, de la créativité et de l'imagination, de la communication verbale et non-verbale et de la motricité.

À travers le jeu libre, l'enfant a le pouvoir et le choix, il est libre et crée son univers. Le rôle de l'adulte est de proposer des jouets et du matériel variés et adaptés à l'âge des enfants.

Les activités dirigées (peinture, bricolage, cuisine, activités musicales, jeux de société, ...) sont organisées par l'adulte et permettent à l'enfant d'expérimenter et d'éveiller ses sens.

7.7 Les activités extérieures

Les sorties à l'extérieur permettent aux enfants de s'oxygéner et de se dépenser. Les promenades développent la marche et l'endurance. C'est aussi l'occasion de développer le langage et les connaissances en parlant de ce que l'on voit sur le chemin.

Des sorties dans le parc de la structure, dans le village ou dans des parcs environnants sont organisées en fonction du temps à disposition, de l'état de santé général des enfants, des activités prévues et de la météo. Il est important que l'enfant soit équipé correctement et en fonction des conditions climatiques. De bonnes chaussures, des habits chauds durant la saison froide et une casquette et de la crème solaire durant la belle saison sont garants d'une bonne sortie.

7.8 Le repas de midi

Les temps de repas sont des moments chaleureux et de partage. L'équipe éducative favorise l'autonomie de l'enfant et le stimule à découvrir différents saveurs. L'aspect culturel et religieux lié à l'alimentation ainsi que les allergies sont pris en compte.

Les repas sont élaborés et livrés par un service externe.

Les enfants sont invités et stimulés à goûter chaque aliment et ne sont jamais forcés à manger ni à finir leur assiette. Les portions servies sont adaptées aux goûts de l'enfant que l'équipe éducative connaît avec le temps. Ils ont, dans tous les cas, droit au dessert.

Les enfants sont également incités à manger de manière autonome avec des services adaptés à leur âge.

Les membres de l'équipe remercient les représentants légaux d'éviter de téléphoner durant le dîner, c'est-à-dire entre 11h30 et 13h00.

7.9 Le sommeil

La sieste est bénéfique à l'enfant. Elle lui permet de renouveler ses énergies dans le but de continuer la journée. Les besoins étant différents d'un enfant à l'autre, le rythme de sommeil de chacun est respecté autant que possible. L'adulte assure une présence rassurante pour l'endormissement. L'adulte propose une chanson ou de la musique douce au début de la sieste.

La sieste n'est pas obligatoire. Le choix qu'un enfant fasse la sieste ou non est laissé aux représentants légaux. Les enfants dont les représentants légaux demandent qu'ils ne dorment plus vont dans la salle de jeux faire des activités.

7.10 Les objets transitionnels

Un doudou ou un objet transitionnel est comme un petit morceau de la maison que l'enfant garde précieusement contre lui et qui le rassure.

A table, lors des changes et lors des sorties, l'équipe éducative encourage l'enfant à déposer son doudou dans la boîte à doudous.

Lors de l'arrivée de l'enfant, il peut garder son doudou ou le déposer dans la boîte à doudous. Il lui sera systématiquement demandé de l'y laisser durant certains moments de la journée (accueil, jeux, repas). Avant la collation, les enfants qui font la sieste, prennent leur doudou et vont le poser dans leur lit pour qu'il soit prêt pour la sieste. Après la sieste, les doudous et lolettes sont rangés au vestiaire afin d'éviter les oublis lors du départ. Si un enfant a besoin de son doudou durant la fin de la journée, l'adulte ira le chercher au vestiaire.

7.11 L'hygiène et les soins

Ces moments comprennent le changement des couches, l'apprentissage de la propreté (en collaboration avec les représentants légaux), l'habillage et le déshabillage lors de la sieste, le lavage des mains, le brossage des dents et les soins particuliers lors de différents maux.

A mesure qu'il grandit, l'enfant est amené à développer une certaine autonomie quant à ces apprentissages. Concernant le passage à la propreté, les membres de l'équipe travaillent en partenariat avec les représentants légaux.

L'équipe éducative sensibilise les enfants à la notion d'intimité. Les enfants apprennent autant à pousser la porte des toilettes qu'à ne pas déranger un enfant qui se trouve sur les toilettes.

7.12 Aménagement de l'espace

Afin de répondre aux besoins de l'enfant, l'équipe éducative prend soin d'aménager les espaces de jeux, de repas et de sommeil de manière adaptée, chaleureuse et sécurisée. Des « coins jeux » (coin livre, coin dinette, coin bébé, coin voiture...) sont mis en place afin de donner des repères aux enfants.

La structure dispose d'un parc privé et d'une terrasse couverte fermée.

Afin de soigner le matériel et de le faire perdurer dans le temps, les éducateurs veillent à développer les notions de rangement et de respect du matériel auprès des enfants.

8. Déroulement global de la journée

6h45	Ouverture de la structure
7h15 à 7h45	Déjeuner puis lavage des dents et des mains
8h00 à 9h00	Jeux libres
9h00 à 9h30	Accueil avec les enfants (chants, mise en place des photos des enfants, discussions...)
9h30	Passage aux toilettes et lavage des mains Collation à base de fruits puis lavage des mains
10h00 à 11h15	Activités du matin (activités dirigées, jeux libres, sorties en extérieur...)
10h30	Changes des enfants qui portent des couches
11h15	Rangement et présentation du dîner
11h30	Passage aux toilettes et lavage des mains
11h45 à 12h45	Dîner puis brossage des dents
12h45 à 14h30	Sieste ou activités pour les enfants qui ne dorment pas
14h30 à 15h20	Accueil et/ou activités avec tout le groupe (activités dirigées, jeux libres, sorties en extérieur...)
15h20	Passage aux toilettes et lavage des mains
15h30 à 16h00	Goûter puis lavage des mains
16h00 à 18h30	Jeux libres
16h30	Changes des enfants qui portent des couches
18h30	Fermeture de la structure

9. Références utiles pour plus d'informations

Afin de compléter vos connaissances, si vous le souhaitez, l'équipe éducative a réuni quelques adresses utiles :

- **Outils Fourchette verte**

<https://www.fourchetteverte.ch/outils>

- **Objets transitionnels**

<https://www.luc-et-lea.com/le-doudou-pour-se-rassurer/>

- **Rythme de sommeil de l'enfant**

<https://sommeilenfant.reseau-morphee.fr/enfant/sommeil-de-lenfant/>

- **L'adaptation**

<https://www.choisir-ma-creche.com/periode-adaptation-creche/>

- **Les rituels**

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/viefamille/fiche.aspx?doc=importance-routine-enfant#:~:text=Les%20routines%20clairement%20%C3%A9tablies%20rassurent,se%20laisser%20aller%20au%20sommeil

- **Les sorties extérieures**

<https://naitreetgrandir.com/fr/nouvelles/2019/12/30/20191230-jouer-dehors-enfant-important-hiver/>

- **Evolution de l'alimentation des enfants**

https://www.sge-ssn.ch/media/ompb0izn/ssn_fi_enfants_fr.pdf

- **La propreté**

<https://www.inspq.qc.ca/mieux-vivre/bebe/le-developpement-de-l-enfant/apprentissage-de-la-proprete>

- **L'évolution de l'enfant (moteur, psychologique, ...)**

<https://naitreetgrandir.com/fr/>